



L' ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR

Près de 529 000 écoliers, collégiens, lycéens, apprentis et étudiants ont été accueillis dans les 2 600 établissements scolaires à la rentrée 1999.

La croissance des effectifs à l'école, au collège et au lycée s'est poursuivie, à contre-courant de la tendance nationale. Malgré cette augmentation de l'effectif, le nombre de classes "chargées" au collège et au lycée a fortement baissé.

A l'université, après l'augmentation massive des années 1990-1996 et la légère baisse entre 1996 et 1998, la hausse des effectifs a repris en 1999.

Les quelque 2 200 écoles maternelles et élémentaires scolarisent plus de 236 000 écoliers encadrés par 13 500 maîtres. Avec 208 300 écoliers, l'enseignement public regroupe 88 % des enfants scolarisés.

Par rapport à la rentrée 1998, le niveau préélémentaire a gagné des élèves (+ 2 000), alors que l'élémentaire est en baisse, surtout dans le secteur public.

La tendance devrait se poursuivre à la rentrée 2000.

Comme dans le premier degré, l'Académie de Montpellier est une des rares académies de France où l'effectif du second degré continue à augmenter, en particulier dans les collèges et les lycées professionnels : près de 200 000 élèves se répartissent dans 252 collèges et lycées publics et 124 établissements privés, soit une augmentation de près de 2 000 élèves par rapport à 1998.

La part du secteur privé (18 %) est inférieure à la moyenne nationale.

Au 31 décembre 1999, l'apprentissage regroupe 10 300 apprentis dans 29 centres de formation d'apprentis (non compris agriculture).

L'enseignement supérieur scolarise plus de 83 000 étudiants : 73 % sont accueillis à l'université (dont 4 100 à l'IUT), 14 % en lycée (Sections de Technicien Supérieur et Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles quel que soit le Ministère de tutelle) et 13 % dans une autre formation supérieure (IUFM, Ecoles d'ingénieurs, Ecoles de commerce, Ecoles sanitaires et sociales, autres Ecoles).

60 600 étudiants sont inscrits à l'université à la rentrée 1999 (y compris IUT), soit une augmentation de 2 000 par rapport à l'année précédente. Après deux années de baisse légère, la hausse des effectifs reprend. Elle concerne toutes les disciplines, sauf les sciences.

Les effectifs de toutes les universités ont augmenté à la rentrée 1999. En dix ans, la plus grande partie de l'augmentation est le fait de l'université pluridisciplinaire de Perpignan (+ 77 %) et de l'université Montpellier III (+ 34 %), spécialisée dans les langues, les lettres et les sciences sociales, qui est ainsi devenue depuis quelques années la plus grosse de l'Académie.

A l'université, 8 étudiants sur 10 sont scolarisés à Montpellier. Perpignan, siège de la quatrième université de l'Académie, compte 13 % des effectifs. Nîmes, où sont scolarisés des étudiants des trois universités de Montpellier, regroupe 5 % des effectifs.

Le poids des autres sites (Narbonne, Béziers, Font-Romeu, Mende, Saint-Chély d'Apcher) reste modeste. Carcassonne et Sète scolarisent exclusivement des étudiants d'IUT.

Au 31 décembre 1999, 45 000 personnes étaient rémunérées au titre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (hors personnel de recherche). Ils représentent 3,6 % des effectifs nationaux (France métropolitaine).

L'âge moyen de ces personnels est légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Le premier degré est fortement féminisé (74 % dans le premier degré public).

A l'opposé, l'enseignement supérieur ne compte que 31 % d'enseignantes.



DOSSIER ECONOMIQUE REGIONAL

PREFECTURE DE REGION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les résultats aux examens 1999 sont proches du niveau national.

Avec 14 200 admis au bac général et technologique, le taux de réussite académique (78,0 % pour le bac général et 78,7 % pour le bac technologique) est légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Alors que les résultats au bac professionnel (77,6 %) restent légèrement meilleurs qu'au niveau national, les taux de réussite au BEP et au CAP sont en baisse par rapport à la session 1998.

En ce qui concerne le Brevet de Technicien Supérieur, le taux de réussite est sensiblement plus élevé pour les candidats scolaires que pour les autres (75,8 % de réussite dans les candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat et 64,0 % pour la moyenne académique).

Le budget de l'Académie de Montpellier est de 12,3 milliards de francs en 1999, soit 34 millions de francs par jour :

- 8,5 milliards au titre de l'Education Nationale
- 2,1 milliards au titre de l'Enseignement supérieur
- 1,7 milliard au titre de la Recherche